

**Christophe GUILLOTEAU**

Député du Rhône  
Secrétaire de la Commission de la Défense Nationale  
et des Forces Armées

Conseiller Général du Rhône

Monsieur Bernard KOUCHNER  
Ministre des Affaires Etrangères et Européennes  
37, quai d'Orsay

75700 PARIS

Saint Genis Laval, le 2 février 2010

Monsieur le Ministre,

Je me permets de vous saisir une nouvelle fois pour soutenir la cause des parents souhaitant offrir un meilleur foyer aux enfants haïtiens.

En effet, de nombreux élus de ma circonscription m'ont interpellé et fait part de l'urgence de la situation, de faciliter les procédures d'accueil pour accélérer les démarches d'adoption.

Je souhaite appeler votre attention sur le fait que toutes ces familles possèdent un agrément et un apparemment et qu'il serait souhaitable de pouvoir examiner la possibilité d'une mesure exceptionnelle, permettant aux enfants confiés à une famille adoptante, d'attendre la fin des procédures haïtiennes, françaises et internationales dans leur nouveau foyer.

Dans leur nouveau foyer, ces enfants bénéficieraient des soins les plus élémentaires mais aussi de toute l'attention qu'ils sont en droit d'attendre après le drame, le chaos qu'ils ont tous vécus.

Sachez que j'apporte mon entier soutien à la cause des parents adoptants en Haïti et que je souhaite, très sincèrement, le rapatriement de tous les enfants apparentés.

Je vous remercie de tout le travail que vous avez déjà fourni et de l'attention très particulière que vous porterez à mon courrier ainsi que des actions que vous pourrez mener pour soutenir la cause des enfants haïtiens.

Dans l'attente, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'assurance de mes sentiments les plus respectueux.

  
Christophe GUILLOTEAU

PJ: dossier de Mme Delphine RIVIERE